



## Licenciement pour inaptitude

Par **fanys**, le **03/08/2013** à **19:25**

bonjour,

je rencontre actuellement d'importants soucis avec mon employeur , cela fait presque 5 ans que je travaille à mi temps en parallèle de mes études

le médecin du travail m'a conseillé de rompre mon contrat de travail pour inaptitude car je souffre vraiment bcp de la situation , cela dit je n'ai aucune ressource donc il m'assure que malgré mon statut d'étudiant un licenciement pour inaptitude me donnerait le droit au chômage

est ce vrai?

merci pour vis réponses

Par **P.M.**, le **04/08/2013** à **13:23**

Bonjour,

En tout cas, pour être indemnisable par Pôle Emploi, il faut effectuer une recherche instensdive d'emploi et être disponible pour en occuper un immédiatement...